



Municipalité de Belcourt

AVIS PUBLIC

ADOPTION RÈGLEMENT MUNICIPAL

Prenez avis qu'à une séance ordinaire du Conseil tenue le 14 janvier 2019, le Conseil municipal de Belcourt a adopté le règlement suivant :

☞ #162-19 *Règlement concernant la gestion contractuelle*

Ce règlement a pour objet de prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la Municipalité

Le règlement mentionné ci-haut est déposé au bureau de la soussignée au 219, rue Communautaire où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales du bureau.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Belcourt, ce 16 janvier 2019.

Nathalie Lizotte

Secrétaire-trésorière et
Directrice générale.